

Réception des ordures ménagères

DECHETS INTERDITS

- *Objets encombrants*
- *Déchets volumineux ex : souche d'arbre ou grume*
- *Balle de cartons*
- *Déchets de construction (plâtre, gravats, terre, amiante...)*
- *Pneus*
- *Déchets radioactifs (de soin, de démolition, pierres de collection, ...)*
- *Déchets explosifs*
- *Déchets toxiques (piles, batteries, peintures, solvants, ...)*
- *Déchets hospitaliers et pharmaceutiques (DASRI, médicaments)*

Expérience de collecte des DMS

1. Déchèterie avec service de récupération des DMS

- *24 déchèteries recensées sur le territoire du SYCTOM*
- *Nanterre, Gennevilliers, Ivry SYCTOM, Courbevoie, Vélizy-Villacoublay, Le Chesnay, SEAPFA (4), Montreuil, Aulnay-sous-Bois, Gagny, Noisy-le-Grand, Pavillons-sous-bois, Bondy, Livry-Gargan, Romainville SYCTOM, Pierrefitte-sur-Seine, Paris (4),*

2. Points d'apport volontaire mobile

- *Neuilly-Plaisance, Rosny/Bois, CA Arc de Seine*

3. Points relais d'apport volontaire fixe

- *Boulogne et Sèvres : Installation de bornes de récupération des collectes - Partenariat avec les hôpitaux, les casernes de pompiers et les pharmacies*